

Antenne du Morbihan

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social d'Administration du Morbihan,

Si le sujet qui nous réunit aujourd'hui est la préparation de la rentrée 2023 dans les collèges et lycées du Morbihan, nous ne pouvons ignorer le contexte social tendu, fruit du projet de réforme des retraites, mais aussi de l'inflation et des négociations salariales en cours.

Or côté salaires dans l'Éducation Nationale, la confusion règne tant sur les montants que sur les bénéficiaires. Pour le Sgen-CFDT, le temps est venu de la reconnaissance du travail réel effectué par les agent·es, pas du travailler plus.

Dans notre département, **en collège**, la baisse estimée est de -300 élèves. Cette prévision entraîne une diminution de la dotation horaire équivalente à presque 12 ETP. Le nombre de divisions variant peu sur l'ensemble des collèges, ce retrait d'emploi conduit mécaniquement à une hausse du nombre d'heures supplémentaires année (HSA) lesquelles deviennent chaque année plus difficiles à absorber. Conséquemment, les services partagés et les blocs de moyen provisoires à faible quotité de service augmentent. Les conditions de travail des collègues ne sont clairement pas une priorité.

La baisse légère du nombre d'élèves par classe masque cependant des disparités fortes. Les services départementaux seront-ils en capacité d'ouvrir là où l'on frôle déjà le seuil d'ouverture ? Mesure-t-on le nombre d'élèves du privé réaffectés en cours d'année dans le public ? Les exfiltrations, sans conseil de discipline, sont nombreuses sur certains secteurs. Nous nous interrogeons également sur les dispositifs UPE2A à 6 heures : comment accompagner des élèves qui peuvent avoir des niveaux scolaires et de maîtrise de la langue très hétérogènes ?

Le Ministère détermine les moyens sur la base des effectifs prévisionnels. Pour autant, ramenée au nombre de collèges et de divisions, cette baisse pourrait être lissée dans un taux moyen d'élèves par classe plus favorable encore, levier d'une enseignement plus qualitatif.

Ces conditions défavorables de la rentrée en collège ne sont pas non plus améliorées par les décisions d'un ministre qui agit sans concertation et sans se préoccuper de la faisabilité de ses orientations. Les établissements, notamment les petites structures, y perdent en souplesse pédagogique.

Croit-on vraiment qu'il y aura masse de PE en capacité d'effectuer quelques heures supplémentaires en collège ? Connait-on l'impact de la suppression de la technologie en 6ème ?

Le **Lycée Professionnel** se voit retirer l'équivalent de 2 ETP pour une prévision de -84 élèves. La logique à l'œuvre est bien un retrait de postes dès que l'on envisage une baisse d'effectifs même minime, dans des établissements accueillant un public plus fragile. Si cette année, le département peut répondre à l'augmentation des effectifs dans les **lycées**, qu'en sera-t-il demain, puisque chaque année les moyens se réduisent globalement ? On ne recrée pas aussi rapidement des postes supprimés. Avançons-nous peu à peu vers un recrutement accru de contractuels pour répondre pleinement aux visées gouvernementales dont la Cour des Comptes s'est faite l'écho ces derniers jours en considérant que l'actuelle crise de recrutement serait résolue par la multiplication des personnels contractuels ?

Merci de votre écoute.